

Le Conseil fédéral a fixé au 6 août prochain l'ouverture du Congrès international sur les mesures à prendre contre le phylloxera, et il a désigné la ville de Lausanne comme lieu de réunion du futur Congrès.

---

Le Conseil fédéral a nommé :

Buraliste postal à Cudrefin : M. Georges Desaulles, de Dombresson (Neuchâtel), télégraphiste à Cudrefin ;  
 Télégraphiste à Hirslanden : > Jean Stapfer-Schelling, de Horgen, à Hirslanden, près Zurich.

---

## INSERTIONS.

---

### Publication

concernant

### les mesures contre le *Doryphora decemlineata*.

D'après une communication de la Légation suisse à Berlin, le *Doryphora*, dont la présence avait été constatée officiellement sur des champs de pommes de terre à Mülheim près Cologne, a déjà été détruit par le feu, au moyen de paille et de pétrole. L'enquête à laquelle il a été procédé après cette opération a démontré que l'insecte était complètement détruit, dans toutes ses phases de développement. Ensuite de cette nouvelle, d'après laquelle on peut considérer que le danger de la propagation de ce fléau en Suisse est écarté pour le moment, le Département fédéral de l'Intérieur a décidé de ne pas prendre de mesures de sûreté extraordinaires, actuellement du moins.

Berne, le 30 juin 1877. [3].

*Le Département fédéral de l'Intérieur.*

---

## Mise au concours.

L'administration soussignée est chargée par le Département militaire fédéral de faire l'acquisition des effets suivants, qu'elle met au concours. Les fournisseurs, dont les adresses ne nous sont pas encore connues ou qui n'auraient pas reçu de formulaires d'offres de livraison jusqu'au 10 du mois courant, sont priés de nous en demander, en désignant le groupe sur lequel ils désirent faire des offres.

Les offres doivent être entre nos mains d'ici au 5 août.

Les termes de livraison commencent le 15 janvier et finissent le 15 novembre 1878.

Les prix doivent être faits franco d'emballage et de port à la station de chemin de fer la plus proche du fournisseur.

Le renvoi du matériel d'emballage ainsi que du rebut se fait aux frais des fournisseurs.

Les modèles peuvent être consultés au bureau de notre administration.

Les ordonnances sont fournies par le Commissariat fédéral des guerres (administration des règlements). Les dessins et descriptions des articles désignés par \* sont envoyés sur demande, contre remboursement du prix de revient, par notre administration.

Les pièces que l'administration livre aux fournisseurs (tels que garnitures, arçons, cordages, etc.) leur seront adressées gratuitement et franco à la station de chemin de fer destinataire.

De plus amples renseignements sont donnés par les formulaires d'offres de livraison.

	Nombre de pièces approximatif.	Objets.	D'après ordonnance, dessin ou modèle.
1 <sup>er</sup> groupe.	10,145	bretelles de fusil.	*
»	12,300	ceinturons.	*
»	2,155	porte-sabre-scie, simples.	*
»	1,640	porte-sabre-scie avec boucleteau porte-baïonnette.	*
»	9,250	porte-fourreaux de baïonnettes.	*
»	9,250	fourreaux de baïonnettes.	*
»	1,640	fourreaux de baïonnettes avec passant pour fourreau de sabre.	*
»	10,145	gibernes d'infanterie.	*
»	370	gibernes pour dragons.	*

	Nombre de pièces approximatif.	Objets.	D'après ordonnance- dessin ou modèle.
I <sup>er</sup> groupe.	80	gibernes pour guides.	*
»	32	ceinturons avec dragonnes, pour officiers.	Modèle.
»	370	ceinturons avec dragonnes, pour dragons.	*
»	945	ceinturons avec dragonnes, pour guides et train.	*
»	330	bandoulières de mousquetons.	*
»	80	fourreaux de revolvers.	*
»	142	banderoles et cuissières.	Modèle.
»	70	sacoques de fourriers d'infan- terie.	»
»	95	sacoques de fourriers de ca- valerie.	»
»	336	sacoques de trompettes	»
»	85	courroies de trompettes.	»
»	600	sacs à pansement.	»
»	600	courroies de bidons pour brancardiers.	»
II <sup>e</sup> groupe.	200	équipements complets de che- vaux d'officiers: selle avec gar- nitures de tête, sacoches de devant et de derrière, cour- roies de charge, sangles, étrivières, étriers et housses. L'administration livre gratis les feutres des housses.	Ordon. du 24 avril 1874.
»	450	équipements complets de che- vaux pour cavalerie: selle avec garnitures de tête, sacoches, courroies de charge, sangles, étrivières, housses, sacoches à munition de réserve, po- chettes à clous. (L'adminis- tration livre gratis l'arçon avec faux-siège, le tissu pour la sangle, le drap et le feutre pour housses, coussi- nets et garnitures des bandes des étriers, les mors et la gour- mette avec crochets.)	Ordon. du 3 février 1875.
»	200	malles pour équipements de chevaux d'officiers.	Modèle.
»	450	faux-sièges, tendus sur les arçons.	Ordon. du 3 février 1875.
»	450	tissus de chanvre pour san- gles de selles de cavalerie.	» » » »
»	330	fourreaux de mousquetons.	» » » »
»	80	sacoques de revolvers.	» » » »
»	23	sacoques d'ouvriers.	» » » »

	Nombre de pièces approximatif.	Objets.	D'après ordonnance, dessin ou modèle.
II <sup>e</sup> groupe.	650	licous d'écurie.	Ordon. du 3 février 1875.
»	650	sangles d'écurie.	» » » »
»	650	musettes.	» » » »
»	450	sacs à avoine.	» » » »
»	450	paires filets à fourrage.	» » » »
»	1,460	cordes à fourrage.	» » » »
»	1,660	couvertes de chevaux.	Modèle.
»	650	époussettes en forme de poches.	Ordon. du 3 février 1875.
»	536	époussettes pour chevaux d'artillerie.	Ordon. du 27 mars 1876.
»	920	musettes pour chevaux d'artillerie.	» » » »
»	536	sacs à avoine pour chevaux d'artillerie.	Modèle.
»	1,008	sangles d'écurie pour chevaux d'artillerie.	Ordon. du 24 avril 1874
»	800	tissus en chanvre pour sangles de paquetage.	Ordon. du 27 mars 1876.
»	150	tissus en chanvre pour sangles de selles du train.	Ordon. du 24 avril 1874.
»	65	tissus en chanvre pour sangles de selles de sous-officiers d'artillerie.	» » » »
III <sup>e</sup> groupe.	15	Fourragères pour sous-officiers de dragons.	D'après modèle.
»	10	Fourragères pour sous-officiers de guides.	» »
»	251	cordons de trompettes, en 3 couleurs.	» »
»	336	cordons d'embouchure, en 3 couleurs.	» »

### Galons de sous-officiers.

#### a. Fusiliers.

»	50 paires pour sergents - majors, argent fin	Modèle d'après le règlement sur l'habillement du 24 mai 1875.
»	50 paires pour sergents - majors, argent mi-fin.	» »
»	40 paires pour fourriers, argent fin.	» »
»	40 paires pour fourriers, argent mi-fin.	» »
»	500 paires pour sergents, argent fin.	» »
»	500 paires pour sergents, argent mi-fin.	» »

	Nombre de pièces approximatif.	Objets.	D'après ordonnance, dessin ou modèle.
III <sup>e</sup> groupe.	1,600 paires	pour caporaux, laine blanche.	Modèle d'après le règle- ment sur l'habillement du 24 mai 1875.!

b. *Carabiniers.*

»	25 paires	pour sergents-majors, or fin.	»	»
»	25 paires	pour sergents-majors, or mi-fin.	»	»
»	15 paires	pour fourriers, or fin.	»	»
»	15 paires	pour fourriers, or mi-fin.	»	»
»	60 paires	pour sergents, or fin.	»	»
»	60 paires	pour sergents, or mi-fin.	»	»
»	250 paires	pour caporaux, laine jaune.	»	»

c. *Cavalerie.*

»	10 paires	pour maréchaux-des- logis chefs, argent fin.	»	»
»	20 paires	pour maréchaux-des- logis chefs, argent mi-fin.	»	»
»	10 paires	pour fourriers, argent fin.	»	»
»	20 paires	pour fourriers, argent mi-fin.	»	»
»	40 paires	pour maréchaux-des- logis, argent fin.	»	»
»	80 paires	pour maréchaux-des- logis, argent mi-fin.	»	»
»	200 paires	pour brigadiers, laine blanche.	»	»

d. *Artillerie.*

»	30 paires	pour sergents-majors, or fin.	»	»
»	60 paires	pour sergents-majors, or mi-fin.	»	»
»	25 paires	pour fourriers, or fin.	»	»
»	50 paires	pour fourriers, or mi-fin.	»	»
»	200 paires	pour sergents, or fin.	»	»
»	400 paires	pour sergents, or mi-fin.	»	»
»	400 paires	pour brigadiers du train, laine orange.	»	»
»	1,200 paires	pour appointés, laine orange.	»	»

Nombre de pièces approximatif.	Objets.	D'après ordonnance dessin ou modèle.
<i>e. Génie.</i>		
III <sup>e</sup> groupe.	10 paires pour sergents-majors, or fin.	Modèle d'après le règle- ment sur l'habillement du 24 mai 1875.
»	20 paires pour sergents-majors, or mi-fin.	» »
»	10 paires pour fourriers, or fin.	» »
»	20 paires pour fourriers, or mi-fin.	» »
»	55 paires pour sergents, or fin.	» »
»	110 paires pour sergents, or mi-fin.	» »
»	300 paires pour caporaux, laine orange.	» »
<i>f. Troupes d'administration.</i>		
»	10 paires pour fourriers, argent fin.	» »
»	20 paires pour fourriers, argent mi-fin.	» »
»	40 paires pour sergents, argent fin.	» »
»	80 paires pour sergents, argent mi-fin.	» »
IV <sup>e</sup> et V <sup>e</sup> groupes.	532 sabres d'officiers.	Modèle.
»	1,315 sabres pour troupes montées.	»
»	3,800 sabre-scies.	»
»	142 tambours avec bretelle et une peau de réserve, sans ba- guettes.	Ordonnance 1868.
»	142 paires de baguettes en bois d'ébène.	Modèle.
»	85 cornets.	»
»	136 bugles.	»
»	30 trompettes-basses.	»
»	39 altos.	»
»	30 barytons en si-B.	»
»	16 barytons en mi-B.	»
»	50 haches de campagne pour sous-officiers de cavalerie	Ord. du 3 février 1875.
»	600 bidons pour brancardiers, sans courroie.	Modèle.
»	650 étrilles avec cure-pieds pour la cavalerie.	Ordon. du 3 février 1875.
»	650 brosses.	» »
»	650 brosses à graisse, avec four- reaux.	» »
»	650 boîtes à graisse.	» »
»	536 étrilles pour l'artillerie.	Ordon. du 27 mars 1876.
»	536 brosses.	» »

	Nombre de pièces approximatif.	Objets.	D'après ordonnance, dessin ou modèle.
IV <sup>e</sup> et V <sup>e</sup> groupes.	536	brosses à graisse avec fourreaux.	Ordon. du 27 mars 1876.
»	536	boîtes à graisse.	» »
»	536	cure-pieds, en acier.	» »
»	1,186	éponges.	Ordon. du 3 février 1875.
»	165	fournitures pour sacoches de fourriers	Modèle.
VI <sup>e</sup> groupe.	64	équipements complets de chevaux de sous-officiers d'artillerie: selle avec garniture de tête y compris un licol d'écurie en cuir, sacoches de devant et de derrière, pochette à clous, courroies de charge, sangle, étrivières et housse. L'administration livre gratis l'arçon sans sangles d'arçon, le tissu pour la sangle, le feutre pour la housse, les coussinets et les garnitures des bandes, les étriers et les mors.	Ordon. du 24 avril 1874.
»	144	selles de train (le siège en peau de veau noire), avec sangle, étrivières et fourreaux de traits.	» »
»	72	paires harnachements à poitrail, pour conduite de la selle, avec garnitures de tête, en cuir brun. (Sans selles et fourreaux.)	Ordon. du 27 mars 1876.
»	400	paires harnachements à poitrail, complets, pour conduite du siège.	» »
»	944	paires traits et allonges.	» »
»	400	cordes tressées en chanvre pour guides.	» »
»	472	havresacs pour chevaux du train.	Ordon. du 24 avril 1874,
»	616	paires courroies de charge.	» »
»	72	fouets pour le train d'artillerie.	» »
»	400	longs fouets pour conduite du siège.	Ordon. du 27 mars 1876.

Berne, le 2 juillet 1877. [3].

*Administration du matériel de guerre.  
Section technique.*

## Mise au concours.

---

La place de *correspondant-traducteur* en langue française au Commissariat des guerres central, avec un traitement annuel de fr. 2200 à fr. 2800, est mise au concours.

Les postulants à cette place doivent adresser leur demande, accompagnée des certificats de capacité nécessaires, au Département militaire fédéral, d'ici au 20 juillet prochain.

Berne, le 27 juin 1877. [3]..

*Le Département militaire fédéral.*

---

## Chemins de fer du Nord-Est suisse.

---

A dater de ce jour, les articles : *os concassés*, ainsi que *non nettoyés* (engrais), *débris de houille*, *d'asphalte artificiel* et *de goudron de houille*, en service direct Palatinat-Alsace-Lorraine-Luxembourg-Suisse (tarif du 15 août 1875), seront transportés au prix du tarif spécial.

Zurich, le 7 juillet 1877. [1]

*La Direction des chemins de fer  
du Nord-Est suisse.*

---

## Chemins de fer de la Suisse Occidentale.

---

### *Location de Buffet à la gare de Payerne.*

---

La Compagnie des Chemins de fer de la Suisse Occidentale met au concours la location, à dater du 1<sup>er</sup> août 1877, du Buffet et de la Buvette à la gare de Payerne.

Le cahier des charges est déposé *au bureau du Chef de gare à Payerne*, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Les offres devront être adressées, d'ici au 18 juillet 1877, sous pli cacheté, à M. le Chef du trafic et du mouvement des Chemins de fer de la Suisse Occidentale, à Lausanne.

L'administration se réservera le choix entre tous les concurrents.

Lausanne, le 7 juillet 1877. [1]

*Le Chef du trafic et du mouvement.*

---



## Chemins de fer du Nord-Est suisse.

---

A dater du 15 juillet, il sera délivré des billets de II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> classe entre la plupart des stations du Nord-Est Suisse et Einsiedeln, avec enregistrement direct des bagages. Le tarif y relatif est affiché aux stations respectives.

Zurich, le 9 juillet 1877. [1]

*La Direction des chemins de fer  
du Nord-Est suisse.*

---

## Chemins de fer Jura-Berne-Lucerne.

---

Dès le 10 juillet courant, les billets circulaires suivants seront délivrés à Bâle au guichet du chemin de fer du Central Suisse, ainsi qu'à celui des chemins de fer du Jura-Berne-Lucerne :

- |   |                             |
|---|-----------------------------|
| 1 <sup>o</sup> Bâle-Delémont-Bienne-Neuchâtel-Bienne-Olten-Bâle ou vice versa,                                  | } valables<br>pour 4 jours. |
| 2 <sup>o</sup> Bâle-Lausanne-Bâle,  |                             |
| 3 <sup>o</sup> Bâle-Genève-Bâle,  |                             |
| 4 <sup>o</sup> Bâle-Vevéy-Bâle,<br>par Delémont-Bienne-Neuchâtel et retour<br>via Fribourg-Berne ou vice-versa, |                             |

Les taxes pour ces voyages circulaires seront indiquées sur les affiches.

Des billets circulaires pareils seront aussi distribués pour le trafic de la Suisse Occidentale à destination de Bâle.

Berne, le 10 juillet 1877. [1]

*La Direction.*

---

## Chemin de fer Central Suisse.

---

Jusqu'à nouvel ordre, la taxe réduite de fr. 2. 80 par tonne sera appliquée, par voie de détaxe, aux transports de bois d'Aarau à Bâle, lorsque le même expéditeur remettra à l'expédition, dans le délai de deux mois consécutifs, au moins 50 chargements de wagons de 10,000 kilogrammes chacun.

Bâle, le 10 juillet 1877. [1]

*Le Comité de Direction du chemin  
de fer Central Suisse.*

---

## Mise au concours.

---

Les offres de service doivent se faire par écrit, franco et être accompagnées de certificats de mœurs; on exige aussi que les postulants indiquent distinctement leurs prénoms et le lieu de leur domicile et d'origine.

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé lors de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi donneront les renseignements nécessaires.

1) **Facteur postal** à Berne. S'adresser, d'ici au 27 juillet 1877, à la Direction des postes à Berne.

2) **Commis de poste** à Zurich. S'adresser, d'ici au 27 juillet 1877, à la Direction des postes à Zurich.

3) **Facteur postal** à Bruggen (St-Gall). S'adresser, d'ici au 21 juillet 1877, à la Direction des postes à St-Gall.

4) **Deux télégraphistes** au bureau de Zurich. Traitement annuel dans les limites de la loi fédérale du 2 août 1873. S'adresser, d'ici au 31 juillet 1877, à l'Inspection des télégraphes à Zurich.

5) **Télégraphiste** à Promontogno (Grisons). Traitement annuel 200 francs, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 24 juillet 1877, à l'Inspection des télégraphes à Coire.

---

1) **Commis de poste** à Montreux (Vaud). S'adresser, d'ici au 20 juillet 1877, à la Direction des postes à Lausanne.

2) **Commis de poste** à Berne. S'adresser, d'ici au 20 juillet 1877, à la Direction des postes à Berne.

3) **Commis de poste** à Neuchâtel. S'adresser, d'ici au 20 juillet 1877, à la Direction des postes à Neuchâtel.

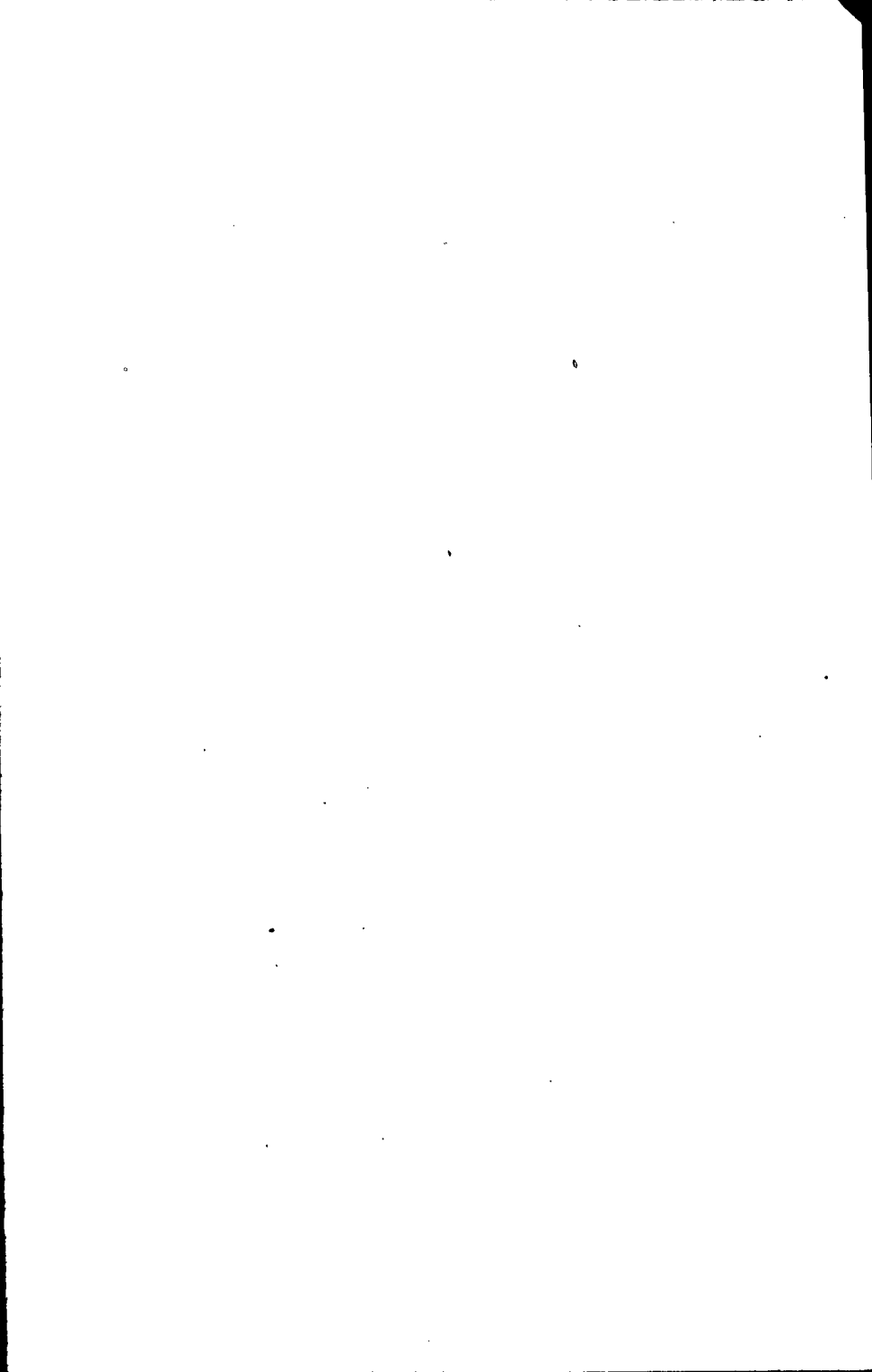
4) **Chargeur postal** à Neuchâtel. S'adresser, d'ici au 20 juillet 1877, à la Direction des postes à Neuchâtel.

5) **Télégraphiste** à Neuchâtel. Traitement annuel dans les limites de la loi fédérale du 2 août 1873. S'adresser, d'ici au 25 juillet 1877, à l'Inspection des télégraphes à Berne.

6) **Télégraphiste** à Klosters (Grisons). Traitement annuel fr. 200, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 17 juillet 1877, à l'Inspection des télégraphes à Coire.

7) **Télégraphiste** à Papiermühle (Berne). Traitement annuel fr. 200, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 17 juillet 1877, à l'Inspection des télégraphes à Berne.

---



## INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1877
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	32
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	14.07.1877
Date	
Data	
Seite	428-438
Page	
Pagina	
Ref. No	10 064 657

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.